

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'interprétation du cerf de Virginie le lundi 5 juillet 2021 à 19 h, à laquelle sont présents le maire, Roch Carpentier, le conseiller monsieur Gilles Courchaine et formant quorum sous la présidence du maire. La conseillère madame Mélanie Renaud ainsi que le conseiller monsieur Yves Morin ont assisté à la séance via zoom. Les conseillères mesdames Linda Lirette et Sylvie Leclair ont motivé leur absence.

Madame Nathalie Lewis, directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée 2021-07-R12000

Yves Morin appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

1.2 Adoption de l'ordre du jour 2021-07-R12001

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2021
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 juin 2021
 - 2.3 Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Incendie et sécurité publique
5. Administration
 - 5.1 Adoption du Règlement 319-21 : Règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle
 - 5.2 Report de la séance du conseil pour le mois de novembre
 - 5.3 Remplacement vacances
6. Aménagement et urbanisme
 - 6.1 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement uniformisé de la Sûreté du Québec 2017-005 (R.M. 281-17) concernant les animaux
 - 6.2 Adoption du projet de Règlement 320-21 : Règlement modifiant le Règlement uniformisé de la Sûreté du Québec 2017-005 (R.M. 281-17) concernant les animaux
7. Transports
8. Loisirs, culture et bibliothèque
 - 8.1 Appel de projets en culture
 - 8.2 Halloween
9. Responsabilité sociale
10. Environnement
11. Hygiène du milieu
12. Développement économique et touristique
 - 12.1 Servitude Hydro-Québec
13. VARIA
14. Correspondances
 - 14.1 Demande d'appui – Motion M-84 de la Chambre des communes contre les crimes et incidents haineux
 - 14.2 Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique
15. Autres correspondances
16. Parole au public et période de questions

17. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des comptes et des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2021 2021-07-R12002

Gilles Courchaine appuyé de Yves Morin propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 juin 2021 2021-07-R12003

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption des comptes payés et à payer de la période 2021-07-R12004

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 164 982,72 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés :	0,00 \$
Comptes à payer :	117 730,19 \$
Salaires :	47 252,53 \$

EN CONSÉQUENCE, Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Parole au public

4.0 Incendie et sécurité publique

5.0 Administration

5.1 Adoption du Règlement 319-21 : Règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle 2021-07-R12005

Mélanie Renaud appuyée de Yves Morin propose et il est résolu de procéder à l'adoption du règlement numéro 319-21 : Règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Report de la séance du conseil pour le mois de novembre 2021-07-R12006

Gilles Courchaine appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu de reporter la séance ordinaire du mois de novembre au 15 novembre 2021.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.3 Remplacement vacances 2021-07-R12007

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu de procéder à l'embauche de madame Cindy Céré à titre de remplaçante durant la période des vacances.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.0 Aménagement et urbanisme

6.1 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement uniformisé de la Sûreté du Québec 2017-005 (R.M. 281-17) concernant les animaux 2021-07-R12008

Avis de motion est lancé par le conseiller Yves Morin que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un règlement modifiant le Règlement uniformisé de la Sûreté du Québec 2017-005 (R.M. 281-17) concernant les animaux.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Adoption du projet de Règlement 320-21 : Règlement modifiant le Règlement uniformisé de la Sûreté du Québec 2017-005 (R.M. 281-17) concernant les animaux 2021-07-R12009

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu de procéder à l'adoption du projet de Règlement numéro 320-21 : Règlement modifiant le Règlement uniformisé de la Sûreté du Québec 2017-005 (R.M. 281-17) concernant les animaux.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7.0 Transport

8.0 Loisirs, culture et bibliothèque

8.1 Appel de projets en culture 2021-07-R12010

Mélanie Renaud appuyée de Yves Morin propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer une demande de subvention au Fonds culturel de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour un projet en culture.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 Halloween **2021-07-R12011**

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu de devancer la Fête de l'Halloween au 30 octobre 2021.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

9.0 Responsabilité sociale

10. Environnement

11. Hygiène du milieu

12. Développement économique et touristique

12.1 Servitude Hydro-Québec **2021-07-R112012**

Yves Morin appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'autoriser une servitude à Hydro-Québec au 25, chemin Principal afin de desservir la Coopérative du Vieux Clocher. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Lewis à signer tous les documents relatifs à cette servitude pour et au nom de la municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

13. VARIA

14. Correspondances

14.1 Demande d'appui – Motion M-84 de la Chambre des communes contre les crimes et incidents haineux **2021-07-R12013**

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu que le maire et le conseil de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau appuient la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84 contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire Bill C-313 Loi interdisant les symboles haineux.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

14.2 Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique **2021-07-R12014**

CONSIDÉRANT la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu :

QUE la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

QUE la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

QUE la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M^{me} Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

15. Autres correspondances

16. Parole au public et période de questions

17. Levée de l'assemblée **2021-07-R12015**

Yves Morin appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h08.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Nathalie Lewis Directrice générale
Secrétaire-trésorière